

Bonjours tous,

Depuis le lundi 18 août, nous avons repris les rencontres de négociation. Reposés et déterminés après la pause estivale, nous étions prêts à faire avancer les discussions pour conclure une entente juste. Mais la réalité est claire : **nous sommes encore loin du compte.**

À ce jour, l'employeur n'a même pas daigné nous répondre sur nos demandes monétaires déposées en avril. **Quatre mois de silence !** Ce blocage volontaire nous empêche d'aborder un sujet central pour chacun d'entre nous : la reconnaissance de notre travail à sa juste valeur.

Depuis la reprise, les discussions piétinent. L'employeur persiste à exiger des concessions démesurées en échange de presque rien. **C'est inacceptable.** Certes, quelques signes d'ouverture apparaissent, mais ils sont bien minces face à l'ampleur de nos revendications légitimes.

Nous ne négocions que deux jours par semaine. **C'est insuffisant.** Nous exigeons une accélération du rythme pour que les choses avancent enfin. Pendant ce temps, l'employeur multiplie les manœuvres hors table, tentant d'imposer unilatéralement des changements majeurs. Nous avons donc déposé une plainte en vertu de l'article 12 au Tribunal administratif du travail pour ingérence. **Nous ne laisserons pas passer ces abus.**

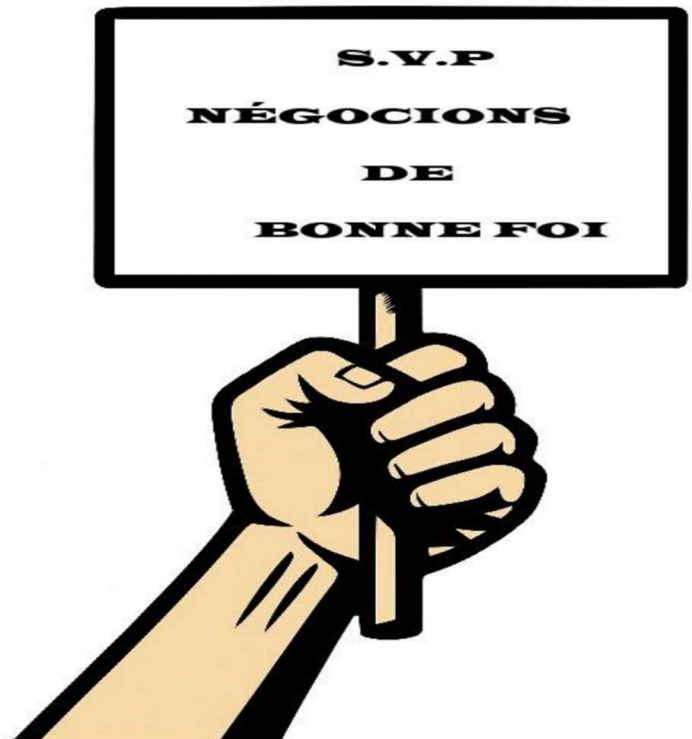
Nous dénonçons avec force les décisions unilatérales de la STM :

- L'abolition de tous les quarts de 12 heures sur le réseau des autobus et la création d'une cédule illégale au regard de la convention collective.
- La conversion de certains postes 5-2 de nuit d'électriciens d'éclairage force en postes 4-3, alors que ce point devait être négocié ou convenu par lettre d'entente.
- Le transfert de postes 5-2 en postes 10-4 pour les préposés.
- Le transfert des quarts de 12 heures en postes 10-4 MVLR.

Ces gestes sont **provocateurs et inacceptables.** La table de négociation est le seul lieu légitime pour convenir des changements.

Votre comité de négociation reste **ferme, vigilant et déterminé** à défendre vos droits et vos conditions de travail. Il est clair que l'employeur joue la carte de l'usure et des manœuvres dilatoires pour nous faire plier. **Mais qu'il se le tienne pour dit : nous n'accepterons jamais un règlement au rabais.**

Nous irons jusqu'au bout pour obtenir une entente **juste, équitable et à la hauteur de vos sacrifices et de votre mobilisation.** Plus que jamais, **c'est ensemble, unis et déterminés, que nous ferons plier l'employeur.**



Notre solidarité, notre force!



Votre Comité d'Information